



FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMMISSION RÈGLES ET CONTRÔLES

**COMPTE RENDU DE LA REUNION du
BUREAU TECHNIQUE NATIONAL INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES
du Samedi 11 juin 2016 au siège de la FFS**

Membres présents: CLARINO Roger – FAVROT Jean-Philippe – FINE Laurence -
GUERINDON Philippe – ORAND André - SANDRIN Stéphane –ZANCANARO Jérôme

Assistent à la réunion : BLANCHON Francis - DIXON Niel - GALY Geneviève – LEICHER
Roland – PASCAL Michel – PICQ Didier - QUADRIGA Jean Claude – TISSOT Eve -
TARDOS Georges – TARDOS Jérôme – VEDERE Jean Jacques

Excusés: CHEVALIER Christophe - COLOMBAN Yvon - DODIN Yves – LEFEVRE Jean
Paul – MARTIN Jean Yves –OLSSON PICARD Nathalie - ROYDOR Patrice – RACLOT
Xavier

Fonctionnement du Bureau Technique

Rappel :

Né de la mise en application du nouveau Brevet de Chronométrateur (période 2008/2011), le Groupe de travail sur le Chronométrage n'a pas réellement trouvé sa place dans un environnement technique qui a très rapidement évolué.

Si l'on peut – à priori - se satisfaire de la mise en place de référents inter-régionaux chargés de la formation et du passage des brevets (voir point suivant), il n'en est pas de même de la réflexion et du développement que nécessitent les technologies nouvelles.

C'est donc pour donner une part entière à ces réflexions, en les séparant de la formation, que le BTN Informatique et Technologies a été créé, mais à ce jour trop peu d'activités bénéficient de ces réflexions.

- *Interrogation des participants sur le rôle dédié à chacun des responsables*

Lors de sa création, les missions du Bureau Technique ont été définies, elles sont réaffirmées :

⇒ Veiller à l'harmonisation des techniques concernant l'activité définie pour chacun.

⇒ Ouvrir les réflexions et solliciter les décisions vis-à-vis des possibilités offertes par les nouvelles technologies

⇒ Réceptionner et analyser le bien fondé et la faisabilité des demandes de modifications des logiciels.

⇒ Participer à la mise au point annuelle des Fiches Protocoles.

⇒ Provoquer la Certification des Sociétés de Chronométrage.

⇒ Créer un catalogue d'utilitaires en regroupant les documents personnalisés qui circulent dans chaque comité.

⇒ Participer à l'alimentation de la « Fiche Individuelle athlète » en établissant les fichiers nécessaires.

⇒ Assister les utilisateurs dans le périmètre d'activité défini pour chacun.

⇒ Tenir à jour les outils de formation des Chronométrateurs, dispenser et contrôler les formations.

Pour en arriver à ce niveau, la composition du BTN doit reposer sur des personnes ressources, « pointues dans l'activité qui leur est propre », capables de faire évoluer à moindre coût les systèmes dans le respect des règles mais aussi de produire des documents d'application à disposition des animateurs régionaux.

Chacun de ses membres représente le Bureau Technique au sein du BTN de l'activité.

Composition du BTN à ce jour :



FEDERATION FRANCAISE DE SKI
50, rue des Marquisats
BP 2451 - 74011 Annecy Cedex
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

Structure n° : 211
Commission Règles et Contrôles / Bureau Technique Informatique et Technologies

Licence	Nom Prénom (Origine) / Fonction	[Comité] Club	Saison
Président			
793974	FAVROT JEAN PHILIPPE Suivi et développement Saut et C.N. et Correspondant Sté AGIL	07050 - [MJ] A.S MOUTHE FFSSKI billy.favrot@gmail.com	2014
Membres			
2626181	CHEVALIER CHRISTOPHE Suivi et développement Biathlon	05379 - [DA] CO SEPT LAUX chris.chevalier@wanadoo.fr	2014
991031	CLARINO ROGER Suivi et développement - Correspondant Sté VOLA-SKIPRO	09047 - [MB] SC CARROZ	2014
2615875	FINE LAURENCE Suivi et développement Ski de Fond	01072 - [AP] AS FDFI.WEISS laurence.fine@wanadoo.fr	2014
2308774	GUERINDON PHILIPPE Suivi et développement Ski Alpin	09193 - [MB] ASC ANNEMASS philippeguerindon@orange.fr	2014
2611084	OLIVIER FRANCOIS Suivi et développement Snowboard	04301 - [CA] BACK TO AMK franoliv77@hotmail.com	2014
501514	ORAND ANDRE Suivi et développement Ski Freestyle	05061 - [DA] US JARRIE CH andre.orand@laposte.net	2014
2167978	PICARD NATHALIE Suivi et développement Ski de Vitesse	01357 - [AP] SPORTIN VARS nathalie.picolino-picard@orange.fr	2014
220447	SANDRIN STEPHANE Animateur du groupe de formations et brevets de Chrono.	02122 - [AU] S.C.RIOMOIS	2014
2649058	ZANCANARO JEROME Suivi et développement Telemark	09045 - [MB] SC MORILLON jerome.zancanaro@gmail.com	2014

Décisions :

L'animation du Bureau Technique est confiée au Président de la Commission Règles et Contrôles ; il est également en charge des relations avec les sociétés VOLA et AGIL.

Le développement et le suivi de l'activité Ski Freestyle est confiée à Bernard BRAY en lieu et place d'André ORAND.

Le développement et le suivi de l'activité Ski de Vitesse est confiée à Stéphane SANDRIN en lieu et place de Nathalie OLSSON.

Il est acté de reproduire cette réunion en l'état, hors du cadre des Journées Techniques Nationales.

Formation et Brevets

1. Chronométrateur → qui est-il ?

La personne dont la seule mission est d'identifier les impulsions reçues, n'est-elle pas plus un opérateur qu'un Chronométrateur ?

⇒ On trouve généralement cette situation dans de grosses structures où la partie informatique est assurée par un secrétariat. Ce ne doit pas être la règle d'autant que diverses actions en cours d'épreuve, demandent une bonne maîtrise du logiciel que seul le Chronométrateur dûment formé peut posséder.

Certains comités ont maintenu la formation spécifique aux logiciels (*secrétaire de course ?*) préalable à l'apprentissage de la base de temps ; pour d'autres les 2 volets de l'apprentissage sont simultanés.

Le titre d'opérateur ne pourrait-il pas être donné à celui manipulant un dispositif non directement lié au chronométrage :

⇒ Il s'agit dans ce cas de reconnaître l'aptitude d'un licencié à utiliser un système pour lequel il aura reçu une formation, on parlerait alors d'Opérateur Système.

Décisions :

⇒ Il est proposé la création d'un nouveau Brevet sanctionnant la pratique maîtrisée des appareils liés aux nouvelles technologies :

- cela concerne à ce jour le système de mesure vidéo des distances en Saut, pourrait venir ensuite la mise en place et la gestion des systèmes par puces.

Ce brevet pourrait prendre l'appellation d'**Opérateur Système (OS)** de l'activité concernée.

2. Nature du brevet « Chronométrateur » :

⇒ Le brevet délivré à l'issue d'un examen en salle ou d'une mise en situation réelle est une certification « de base » ; qui peut être complétée par des modules dépendant des activités pratiquées.

Il appartient aux membres du BTN de produire les scénarios correspondant à ces modules.

En tout état de cause le candidat sera titulaire du Brevet de Juge de Compétition de sa discipline de prédilection (le texte de la fiche correspondante du Référentiel relatif à la formation des Juges sera modifié).

3. Unité de Valeurs :

⇒ On ne s'invente pas Chronométreur de Ski Nordique, on le devient.

L'Unité de Valeurs Nordiques « Chrono. Nord. » est une spécialisation du chronométrage liée aux spécificités de l'activité.

D'une façon générale, l'organisateur à tendance à se rapprocher du club alpin voisin, pensant qu'il n'y pas de différence entre un stade de slalom et un stade de biathlon.

Cela est peut-être valable pour les épreuves à départs individuels mais certainement pas pour le biathlon et les formats tels que KO Sprint, Relais, Team Sprint, Poursuite, Fond Pop.

PRECONISATIONS

Lors de l'élaboration du calendrier il devrait être tenu compte de la capacité de l'organisateur à faire assurer une prestation de chronométrage et de gestion irréprochable.

Pour les Epreuves à départ individuels (sf biathlon) : il pourra être fait appel à un chronométreur titulaire du brevet de base, charge au formateur multirégional de lui apporter au préalable les éléments nécessaires à sa mission.

Pour les autres formats d'épreuves : le chronométreur choisi sera titulaire de l'Unité de Valeurs.

Après avoir suivi les séances de formation spécifiques aux différents formats de course auprès de son référent, le candidat pourra se voir délivrer l'Unité de Formation Nordique, lors d'une mise en situation sur une épreuve identifiée sur les calendriers nationaux.

4. Formation continue des formateurs

Une telle réunion reproduite annuellement servira de support à la formation continue des formateurs ; les Journées Techniques la compléteront du point de vue règlements des disciplines.

5. Répartition géographique des cellules de formation inter-régionales

Lors des réflexions d'origine, il a paru souhaitable de dissocier la notion de BTR de celle de formation Chrono.

Les regroupements géographiques mis en place tiennent compte :

- Du potentiel de formateurs existant localement.
- Du nombre de clubs organisateurs.
- Du volume d'épreuves à traiter par activités et de leur répartition par massifs.

Le nombre de Chronomètres inscrits actuellement sur les listes nationales avoisinent les 500, répartis sommairement (MB 132, SA 87, AP 77, DA 41, MV 38 etc).

Il est rappelé que sans mission ni recyclage pendant 5 ans le chronomètre sera retiré des listes d'agrément. Cette mesure doit inciter les comités à ne pas proposer plus de chronomètres que de raisons.

S'ils sont judicieusement répartis par clubs organisateurs, un nombre de 2 chronomètres par club semble raisonnable.

Ne pas perdre de vue non plus qu'un trop grand nombre de Chronomètres demandera une disponibilité plus importante pour assurer correctement les séances de recyclage.

La liste des formateurs multirégionaux et leur périmètre d'intervention fait l'objet de l'annexe 1 au présent compte rendu.

Cas du Comité Régional Sports de Neige du Dauphiné

Par courrier adressé au Président de la FFS, Didier PICQ s'interroge sur le bien fondé du rattachement du comité DA à celui de Savoie, du point de vue formation et validation des Chronomètres.

La discussion qui s'instaure permet de clarifier les points suivants :

- La situation résulte des critères définis en 2008.
- Les formations ne sont pas et n'ont jamais été de la seule responsabilité du formateur (CR SA), le BTR du Comité Régional Sports de Neige du Dauphiné ayant de tout temps dispensé la formation de base (cft point 1)
 - Le formateur (CR SA) n'intervient que lors de l'examen de validation (à priori 1 fois par an) et ce, parce qu'il dispose des compétences et du matériel nécessaire.

Seul à ce jour, Christophe CHEVALIER possède des compétences reconnues pour la validation des Chronomètres et ce dans le seul domaine du Ski Nordique.

Décisions :

L'existence d'une cellule de formation et de validation des chronomètres Dauphiné/Savoie est confirmée dans les conditions suivantes :

- Chargé des validations de Chronomètres SA et DA (module de base) :
Michel PASCAL (SA)
- Chargé des validations de Chronomètres SA et DA (UV Nordique) :
Christophe CHEVALIER (DA)

Bien entendu cette situation est susceptible d'évoluer au fil du temps

6. Délivrance des brevets et inscriptions au fichier des Juges

Les brevets délivrés par les formateurs multirégionaux font l'objet de l'établissement d'un diplôme, et de l'inscription au fichier FFS dans le cadre d'un va et vient de l'information :

- Le formateur adresse la liste des nominations ou recyclages à Stéphane SANDRIN qui établit et retourne les diplômes.
- Stéphane SANDRIN communique les listes à Claude MASSENA qui vérifie, met en forme et transmet à la FFS pour intégration au fichier des Juges.

Propositions :

- Le formateur à qui l'on a reconnu une aptitude à valider les résultats établit, signe et remet les diplômes.
- Stéphane SANDRIN transmet à la FFS l'actualisation du Fichier des Juges.

7. Les Outils de Formation, (visuels, protocoles)

Pour assurer les formations et permettre de façon uniforme le passage des brevets le BTN met à disposition des formateurs :

⇒ Un visuel relatif au module de base qui doit être « rafraîchi » (Stéphane SANDRIN ? Bernard RAMIERE ?)

⇒ Il ne semble pas utile d'établir des visuels pour les recyclages.

⇒ Des visuels au format PowerPoint spécifiques aux différentes activités mais qui restent à créer.

⇒ Des protocoles (scénarios) d'examen au format papier élaborés par Roger CLARINO.

Ces outils seront remis lors de notre réunion annuelle, évitant ainsi toutes contraintes de transmission.

Commentaires :

- Il reste à créer les visuels et protocoles spécifiques aux différentes activités. La priorité doit être donnée au Ski de Fond
- Roland LEICHER a présenté un logiciel de gestion des scénarios de sa conception. Il est possible d'en prendre connaissance via le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=CR0co6b17LE&feature=youtu.be>
Cette automatisation permet de laisser une disponibilité plus large aux formateurs.

⇒ Tutoriels : présentés au format XLS, WORD ou autres tableurs, ils concernent les modes opératoires de fonctions logicielles non régulièrement pratiquées par le commun des Chronométreurs.

Chaque responsable, chaque utilisateur avisé ou non a établi au fil du temps ce type de documents ; il en existe donc un très grand nombre dont l'identité visuelle et la conformité aux règles ne sont pas toujours respectées.

Afin de bénéficier de documents « officiels » nous devons constituer une véritable bibliothèque de tutoriels qui sera, puisque seul est concerné FFSSKI, visible sur le Wiki de la société AGIL, avec une mise en forme normalisée.

Commentaires :

- L'ensemble de ces documents doit être adressé à B.RAMIERE qui en assurera la validation et la mise en forme officielle.
- Roland LEICHER tient également à notre disposition un ensemble de tutoriels d'ordre général de sa conception.

Il est possible d'en prendre connaissance et de se les approprier via le lien :

<http://skivosges.net/officiels/tutoriels>

Cette automatisation permet de laisser une disponibilité plus large aux formateurs.

LOGICIELS DE GESTION ET DE CHRONOMETRAGE

La gestion informatique des épreuves associée au chronométrage par base de temps n'est possible qu'à partir des 2 logiciels que sont :

- ⇒ FFSSKI développé par la FFS avec le concours d'AGIL Informatique
- ⇒ SkiPRO développé par VOLA

Bernard RAMIERE fait un rapide historique de leur existence respective, un sondage non exhaustif mettant en évidence la présence de FFSSKI auprès de 90% des utilisateurs.

SKIPRO

Profitant de sa présence lors des dernières Journées Techniques, la société VOLA a confirmé qu'elle mettrait gracieusement à disposition des clubs qui en feraient la demande, le logiciel SKiPro correspondant à l'activité qu'ils ont à traiter.

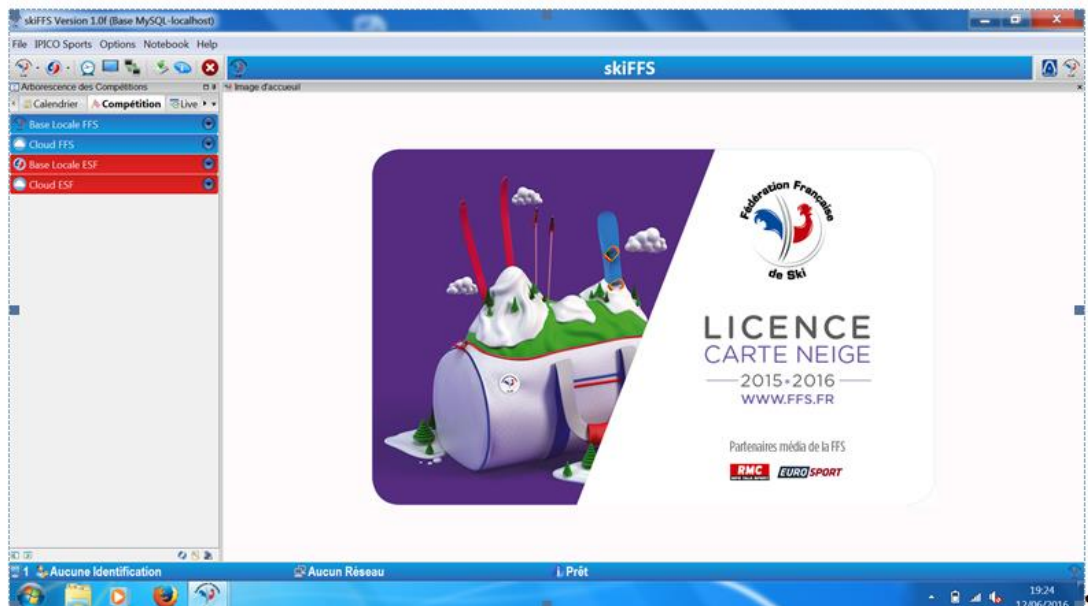
SkiPro se décline en trois modules : Ski-Alp Pro pour le Ski Alpin, le Ski de Vitesse et le Télémart, Ski-Nordic Pro pour le Ski de Fond, le Biathlon le Saut et le CN, Ski-Snow Pro pour le Snowboard et le Ski Freestyle.

Roger CLARINO et Philippe GUERINDON ont, par l'expérience qu'ils ont de l'utilisation du produit, permis de lever certains préjugés.

Christophe CHEVALIER a utilisé avec satisfaction Ski-Nordic Pro en Biathlon, il a par ailleurs signifié à VOLA quelques souhaits d'amélioration.

Postérieurement à la réunion il semblerait logique que les membres du BTN et les formateurs régionaux aient au minimum à leur disposition, le produit correspondant à leurs activités.

skiFFS



Une rencontre récente avec la société AGIL, permet à Bernard RAMIERE de présenter les grandes lignes du logiciel annoncé depuis longtemps

- skiFFS n'est pas une évolution de FFSSKI mais un nouveau produit même si – volontairement – son ergonomie reste la même.
- skiFFS sera multi plate formes c'est à qu'il sera utilisable :
 - ⇒ sous Windows
 - ⇒ sous Mac OS X
 - ⇒ sous LINUX/UNIX
 - ⇒ sous RASPBERRY
- skiFFS utilise pleinement le langage informatique XML.
- Les lignes de commandes .INI disparaissent au profit de lignes XML augmentant considérablement les possibilités de personnalisations et de créations de nouvelles fonctionnalités.
- skiFFS permet le Live sans avoir à passer par Direct Ski car ce module fait partie intégrante du logiciel.

Une présentation plus approfondie est faite par Philippe GUERINDON qui insiste sur les possibilités offertes par l'utilisation du langage XML, domaine dont la connaissance n'est pas maîtrisée par beaucoup mais heureusement non indispensable. L'interface utilisateur se charge de l'écriture et du décodage des fichiers XML de façon transparente.

Il s'agit avec skiFFS de faire aussi bien qu'avec FFSSKI, en réalité il permettra de réaliser bien plus de choses.

Tous les développements réalisés en langage LUA pour FFSSKI sont directement utilisables par skiFFS.

Déploiement

1. A compter du 1^{er} Juillet une version sera confiée à un panel de testeurs avisés, charge à eux de faire remonter à Pierre COSSERAT (Bernard RAMIERE en copie) les bugs ou incompatibilités. Ces utilisateurs avisés (y compris Marlène) sont :

- Philippe GUERINDON
- Roland LEICHER
- Jean Philippe FAVROT
- Stéphane SANDRIN
- Jean Claude QUADRIGA
- Christophe CHEVALIER
- Joe GALINIER (pour utilisation sous MAC)

2. Début Septembre une Version évoluée sera donnée aux responsables des Cellules de Chrono Multi Régionale pour leurs formations ou leurs recyclages.


3. Lors des JT du 5 novembre la Version 2017 sera livrée.

⇒ Il est prévu de maintenir et de permettre l'utilisation de FFSSKI tout au moins pendant la 1^{ère} année d'exploitation.

Améliorations strictement indispensables souhaitées à FFSSKI

Cet article fera l'objet d'une coordination (AGIL + Marlène + B.RAMIERE), il reprendra les sujets non encore réalisés.

Bureau Technique National Biathlon

	Spécifications Technique Discipline : Biathlon		
	Modification logiciel de Chronométrage		
	N° : FFS-BIA-2016-02		
	Rédacteur : C. CHEVALIER (06 70 50 10 08)		
	Date :	05/06/2016	
	Ind :	A	
<input checked="" type="checkbox"/> AVS	<input type="checkbox"/> VER	<input type="checkbox"/> APP	

Modification :

Saisie du nombre de balle de pioche utilisée en relais

Logiciels concernés :

FFSKI – VOLA SKI PRO

Objectif :

Dans un relais, le coureur doit abattre les 5 cibles en utilisant sont chargeur de 5 balles plus éventuellement 3 balles supplémentaires, dite de pioches. L'objectif est la saisie du nombre de balles de pioches utilisées par tir dans le logiciel pour restitution sur l'édition finale en plus du nombre de cible ratée à l'issue des 8 balles tirées.


Modifications à effectuer :

* dans la fenêtre de saisie des pénalités de tirs, ajouter une zone de saisie complémentaire par tir pour le nombre de balles de pioches utilisées.

* Dans les éditions des résultats doivent apparaître sous la forme « Nbre de cibles manquées + Nbre de pioches utilisée » (voir l'extrait des éditions officielles de l'IBU)

Final Results

Rank	Bib Leg	Nation Bib Color	Name	P	S	T	Leg Time	Leg Rank	Team Time	Team Rank	Behind	WC	NC
1	12	NOR - NORWAY				0+6			1:07:10.0		0.0	60	420
	12-1	r	SOLEMDAL Synneve	0+0	0+0	0+0	16:39.0	4	16:39.0	4	+13.4		
	12-2	g	BIRKELAND Fanny Horn	0+1	0+1	0+2	17:02.9	11	33:41.9	9	+12.4		
	12-3	y	ECKHOFF Tiril	0+0	0+0	0+0	16:19.4	1	50:01.3	1	0.0		
	12-4	b	OLSRU Marie	0+2	0+2	0+4	17:08.7	3	1:07:10.0	1	0.0		
2	5	FRA - FRANCE				0+8			1:07:15.3		+5.3	54	390
	5-1	r	BRASAZ Justine	0+3	0+2	0+5	17:26.0	10	17:26.0	10	+1:01.3		
	5-2	g	BESCOND Anaïs	0+0	0+0	0+0	16:10.9	2	33:37.8	7	+8.3		
	5-3	y	CHEVALIER Anaïs	0+0	0+1	0+1	16:52.1	2	50:29.9	3	+28.6		
	5-4	b	DORIN HABERT Marie	0+2	0+0	0+2	16:45.4	1	1:07:15.3	2	+5.3		

	Spécifications Modification logiciel de Chronométrage Discipline : Biathlon	
	N° : FFS-BIA-2016-01	
	Rédacteur : C. CHEVALIER (06 70 50 10 08)	
	Date :	05/06/2016
	Ind :	A
	<input checked="" type="checkbox"/> AVS	<input type="checkbox"/> VER

Modification :

Automatisation du passage d'une course « Individuelle » (4 tirs) en Poursuite

Logiciels concernés :

FFSKI – VOLA SKI PRO


Objectif :

La course du 1^{er} jour est une course « Individuelle » à 4 tirs (soit avec tps de pénalité de tir ajouté, soit avec tour de pénalité). La liste de départ de la course « poursuite » du 2nd jour se fait avec les écarts divisés par 2.

Modifications à effectuer :

- * la méthode de passage d'une course à l'autre est identique au passage « Sprint » - « Poursuite »
- * si la course du 1^{er} jour est une course dite « individuelle, la liste de départ doit être construite avec les écarts des temps de la veille divisés par 2.
- * Dans la gestion de la poursuite, les temps de la Manche 1 sont divisés par 2. Les pénalités de tirs restent identiques.
- * Attention au cas particulier où les pénalités de tir de la manche 1 sont compensées par une pénalité de temps, le temps total de course (ski + pénalités de tir) qui est divisé par 2.
- * Dans les éditions dite « combiné » du 2nd jour (temps manche 1 + temps manche 2), le temps de la manche 1 sont les temps réels de la manche 1 divisés par 2, les temps de la manche 2 sont les temps réels.
- * Simplifier la méthodologie de passage d'une course Manche 1 en Poursuite afin de la rendre accessible à tous les chronométreurs même non expérimentés.
- * Simplifier l'édition des couloirs de départ.

Bureau Technique National Biathlon

	Spécifications Technique Discipline : Biathlon	
	Boitiers de saisie des pénalités de tir à distance	
	N° : FFS-BIA-2016-03	
	Rédacteur : C. CHEVALIER (06 70 50 10 08)	
	Date :	05/06/2016
	Ind :	A
	<input checked="" type="checkbox"/> AVS	<input type="checkbox"/> VER <input type="checkbox"/> APP

Modification :

Fourniture de 3 boitiers de saisie + modification du logiciel

Logiciels concernés :

FFSKI

Objectif :

Les pénalités de tirs sont actuellement saisies manuellement dans le logiciel à partir d'une feuille récapitulative papier. L'objectif est d'avoir des boitiers de saisie sur le pas de tir qui transmettent automatiquement les données au logiciel de chronométrage.

Modifications à effectuer :

* Fourniture de 3 boitiers utilisables à l'extérieur, par tout temps (soleil, pluie, neige, froid,...) par une personne ayant des gants aux mains.

* La saisie sur le pas de tir est la suivante :

« n° dossard, n° cible, couché ou debout, nombre de pénalités (de 0 à 5), nombre de balles de pioche (de 0 à 3) »

* Envoi au logiciel : l'envoi peut être groupé ou unitaire après validation par l'agent. En cas d'erreur de saisie, un nouvel envoi écrase le précédent.

* La distance maximale entre le pas de tir et le poste de chronométrage est de 500 m.

Gestion du parallèle

A. Gestion du parallèle (cas général) :

- permettre le déroulement d'un parallèle sans redistribution des dossards.

Présentation des dossards dans le tableau des duels : Cft. RIS 1230.2.3, « **le numéro inférieur de dossard effectuera la premier manche sur le tracé rouge, le numéro supérieur sur le tracé bleu** »

B. Gestion du parallèle dans le cadre des épreuves intitulées : « Ladies Night Tour » à créer:

- maintien du système d'inscription (soit manuelle, soit par passage de la qualification en finale.

- maintien de la réattribution des dossards.

• Dans Configuration Parallèle, **modifier l'écart maxi** en millisecondes : **0.500** par défaut tout en laissant la possibilité d'aller jusqu'à 1.500

• **Présentation des dossards** dans le tableau des duels : Cft. RIS 1230.2.3, « **le numéro inférieur de dossard effectuera la premier manche sur le tracé rouge, le numéro supérieur sur le tracé bleu** », **c'est actuellement l'inverse.**

- **Chronométrage de la 1^{ère} manche** : RAS

• **Chronométrage de la 2^{ème} manche** : La FFS s'étant doté du système de départ Swiss Timing avec portes à ouverture décalée, la 2^{ème} manche est à considérer comme une manche unique **les écarts étant rentrés au départ.**

Les écarts à l'arrivée doivent cependant pouvoir être enregistrés.

• **Tableau virtuel** : pour donner à l'événement la place souhaitée il conviendrait de modifier le tableau virtuel d'affichage des duels de la sorte :

▪ Les couleurs d'affichage et le logo définis au cahier des charges doivent pouvoir être affichées de même que l'identité, le club et la nation de la concurrente.

Remarques sur le fonctionnement du WEB FFS

Les comités régionaux des PE, AU et MV n'utilisent pas ou très peu le WEB FFS ayant par ailleurs développés leur propre application mais reconnaissent que cet outils est fonctionnel.

D'une façon générale, il y a un très bon retour de la part des utilisateurs.

Entre autres améliorations souhaitées :

- Impossibilité pour l'organisateur d'inscrire des coureurs licenciés hors de son club :

A quoi pourrait servir de telles inscriptions ? alors que la « base locale » le permet.

- Une évolution n'est-elle pas à envisager pour permettre l'inscription individuelle aux courses de Fond Populaires et aux courses de Promotion :

A l'étude

- Pourrait-on supprimer les utilisateurs du WEB FFS « non-actifs » :
Un nettoyage des « non actifs » sera réalisé, il devra être accompagné par une action des responsables régionaux, visant à éliminer de la base les personnes qui n'ont plus à y figurer.

- Extension de droits.

L'extension des droits d'un utilisateur (profil « Club ») lui permettant d'inscrire des compétiteurs de plusieurs clubs au sein d'un même comité est possible. Le référent (Président du « BTR ») a des droits supérieurs qui lui permettent de modifier le compte d'un utilisateur de son comité.

L'extension des droits d'un utilisateur (profil « Comité ») d'inscrire des compétiteurs de plusieurs comités n'est pas autorisée.

- Permettre à l'organisateur d'une compétition d'envoyer un mail aux référents ayant inscrits des compétiteurs, afin de les informer de tout changement (date, discipline, lieu, etc...) ou annulation.

A l'étude

Point d'étape sur les nouveaux systèmes de chronométrage

SYSTEME DE CHRONOMETRAGE PAR PUCES

Devant la complexité du chronométrage de certaines épreuves et afin de disposer de sa propre autonomie, la FFS envisagerait de se doter d'un système de chronométrage par transpondeurs à utiliser en parallèle des solutions existantes, mais également de périphériques adjacents.

Toutes les activités seront concernées. Un cahier des charges a été établi et 3 sociétés ont été sollicitées.

⇒ Le biathlon a trouvé une solution technique et une équipe prête à la mettre en œuvre (y compris au niveau de l'adaptation de FFSKI) dont le choix reste à finaliser financièrement.

Nous allons essayer de mettre en place la solution complète lors des Championnats de France de Biathlon d'été à LA FECLAZ les 24 et 25/09. Nous ferons une proposition de location au club organisateur avec un chronométrage bénévole afin de minimiser l'impact.

Pour le bon développement du biathlon, cette solution devrait être opérationnelle début décembre.

Donc, compte tenu de la prise en main, la deadline est le 15/10

Questions relatives aux matériels (homologués ou non)

La discussion porte sur la conformité avec les règles FIS du matériel utilisé.

Le Timing-Booklet édité par la FIS ne concerne que le Ski Alpin et de plus, les seules épreuves de niveau FIS.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKI
INTERNATIONAL SKI FEDERATION
INTERNATIONALER SKIVERBAND



Il n'existe pas de document similaire pour le chronométrage des autres activités, le Ski de Fond en l'occurrence.

Pour ce qui est des épreuves de ski FFS il pourra être fait usage, à défaut de matériels homologués FIS, de tout autre système de Chronométrage électronique permettant l'édition – simultanée ou à postériori - d'une bande reprenant l'historique exprimé en heure du jour avec la précision requise pour chaque activité, des événements concernant chaque dossard (départ, arrivée ...).

Cela vaut notamment pour les matériels dont l'homologation ne serait pas reconduite par la FIS.

Commentaires :

- Cette information sera mise sur le site de la FFS rubrique : Fédération – Règlementation « Informatique et Chronométrage »

Questions Diverses

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, aucune question ne restant en suspend, Jérôme TARDOS est autorisé à présenter un Système de gestion des adhésions en ligne qu'il a conçu ; il s'agit d'un produit à destination des clubs.

La séance se termine à 16h00.

Compte rendu établi par B.RAMIERE, et validé par les participants.